

Éditorial.

Une nouvelle géopolitique électorale ?

Béatrice Giblin

Pourquoi géopolitique électorale et non géographie électorale ?

Les articles de ce numéro n'analysent pas seulement la nouvelle géographie électorale des forces politiques à l'issue des élections du printemps 2022, mais aussi le rôle des acteurs, les rivalités de pouvoir entre forces politiques adverses ou au sein d'une même famille politique et leur stratégie pour prendre le leadership national ou le contrôle de telle ou telle circonscription. En effet, l'efficacité de l'approche géopolitique électorale repose sur une analyse des résultats électoraux fondée non pas seulement sur l'approche sociologique classique des comportements électoraux mais sur les systèmes géopolitiques mis en place par les élus [Giblin, 2005 ; 2014]. C'est pourquoi nous traitons dans ce numéro de cas que nous estimons emblématiques de leur résistance ou de leur fragilité pouvant entraîner des bouleversements dans le système de pouvoirs national – croissance continue du vote d'extrême droite, effondrement du Parti socialiste (PS), succès de la stratégie de Jean-Luc Mélenchon, abstention massive – et local avec des études de cas qui nous semblent emblématiques ou singuliers : Seine-Saint-Denis, Marseille, Corse, Guadeloupe, Pyrénées-Orientales et quelques autres. Leurs auteurs sont tous des chercheurs fins connaisseurs des situations géopolitiques locales étudiées, condition nécessaire à leur juste interprétation.

« Tripartition du paysage politique » titre le journal *Le Monde* au lendemain du premier tour de l'élection présidentielle. Les trois premiers candidats réunissent 73 % des suffrages exprimés, les 27 % restants étant partagés entre les neuf autres candidats, parmi lesquels les candidates des Républicains (LR) (4,78 %) et du PS (1,74 %), deux partis qui ont pourtant été au pouvoir jusqu'en 2017. Quant

au candidat EELV (Europe Écologie-Les Verts), Yannick Jadot, avec 4,58 % des suffrages exprimés, son résultat déçoit fortement les militants écologistes. En effet, les conquêtes aux élections municipales de 2020 de plusieurs métropoles (Strasbourg, Poitiers, Bordeaux, Lyon) et le relatif succès de ce parti aux élections européennes de 2019 (13,47 %, résultat surtout supérieur à ce qu'annonçaient les sondages) laissaient espérer un bien meilleur score.

Emmanuel Macron réélu sans l'enthousiasme de 2017

En fait, le grand changement avait déjà eu lieu en 2017 avec la quasi-disparition électorale du Parti socialiste, Benoît Hamon n'obtenant que 6,5 % des suffrages exprimés et 31 députés ayant été élus lors des législatives, quand cinq ans auparavant François Hollande était élu avec 51,56 % des voix et que les socialistes avaient la majorité absolue à l'Assemblée nationale avec 295 députés sur 577. En 2017, une partie de l'électorat socialiste avait voté pour Emmanuel Macron, ancien ministre de François Hollande, farouche défenseur de l'Union européenne, contribuant à faire passer la carte des résultats du rose au jaune, couleur choisie par les quotidiens pour représenter le vote Macron.

Cependant, en 2022, à l'issue du premier tour de la présidentielle, la couleur jaune n'est plus aussi hégémonique qu'en 2017. Le président sortant n'en reste pas moins celui qui arrive en tête dans le plus grand nombre de départements (52), dominant nettement à l'Ouest où, en Bretagne, il retrouve ses bons scores de 2017, terre électorale de deux de ses fidèles de la première heure, anciens membres du Parti socialiste, Richard Ferrand et Jean-Yves Le Drian. Dans les Pays de la Loire, il récupère l'électorat de François Fillon au détriment de la candidate LR, Valérie Pécresse, ce qui n'avait rien d'évident. Il arrive aussi en tête en Île-de-France, dans la région Auvergne-Rhône-Alpes et en Alsace. Incontestablement, l'électorat de la droite républicaine a majoritairement choisi de réélire Emmanuel Macron : son programme économique lui convient (pas d'augmentation d'impôts, soutien à l'investissement pour le patronat) et son libéralisme sociétal ne les choque pas. Quant au discours sur l'insécurité de certains leaders LR, en particulier celui d'Éric Ciotti, il ne les convainc pas.

L'amélioration de son score au premier tour (+1,1 million), Emmanuel Macron la doit donc à cet électorat de droite. En effet, l'électorat socialiste qui avait voté pour lui en 2017 s'est en partie abstenu et ceux déçus par une politique économique qu'ils ont jugée trop libérale sont même retournés voter à gauche en choisissant Jean-Luc Mélenchon. C'était aussi le moyen d'éviter au second tour le même duel Macron/Le Pen qui, comme cinq ans auparavant, les contraindrait à voter pour Macron.

Ce rejet au second tour fait perdre à Emmanuel Macron 1,9 million de voix, obtenant l'adhésion de 38,5 % des inscrits contre 43,61 % au précédent scrutin. Cette fois, le réflexe du « front républicain » n'a pas fonctionné avec la même efficacité. Est-ce le signe du succès de la politique de dédramatisation du Rassemblement national (RN) ?

Aux législatives, la victoire de la majorité présidentielle peut donc s'annoncer plus étroite. Cependant, personne (pas même les sondeurs) n'envisage qu'elle peut être relative. Mais à l'issue du premier tour, l'inquiétude se fait sentir. La démobilisation attendue de l'électorat RN aux législatives n'a pas eu lieu et les candidats de la majorité présidentielle issus de la gauche socialiste sont très souvent en mauvaise posture au profit d'un candidat de la Nupes (Nouvelle Union populaire, écologique et sociale), scénario inattendu du fait de cette union improbable à gauche (voir plus loin). Enfin les duels face aux candidats du RN ne s'annoncent pas aussi faciles qu'en 2017, le second tour de la présidentielle ayant montré que le réflexe front républicain n'était plus automatique.

Le soir du second tour des législatives la surprise est désagréable pour la majorité présidentielle. La majorité est relative, loin de la majorité absolue puisqu'il lui manque 39 sièges pour l'atteindre. Bien que moins nombreux que dans la précédente Assemblée, les députés LR (61 contre 111) sont solidement implantés dans quelques circonscriptions (voir l'article de F. Conord). Ils comprennent vite qu'ils vont être indispensables à la majorité présidentielle pour gouverner, les députés de la Nupes annonçant qu'ils seraient dans une opposition sans concession ni compromis, et la majorité présidentielle, après avoir fait campagne contre Marine Le Pen et le RN, ne se voyant pas passer des compromis avec les 89 députés du RN.

La vie parlementaire retrouve un intérêt et les députés de droite le moral.

Succès de la dédramatisation du RN : l'extension du vote Marine Le Pen et du RN

Le score obtenu par Marine Le Pen lors du second tour de la présidentielle (41,5 %) est, contrairement à celui d'Emmanuel Macron, en forte progression : +2,7 millions de voix (13 288 686 voix contre 10,6 millions de voix en 2017). Pour la première fois, le Rassemblement national a dépassé la barre des 40 % à une élection présidentielle et sa candidate est arrivée en tête dans 42 départements. Sa stratégie du « Tout sauf Macron » a apparemment fonctionné.

Ce succès est aussi celui de sa campagne électorale. Avant les autres candidats, Marine Le Pen avait perçu l'inquiétude des électeurs au sujet du pouvoir d'achat et en avait fait l'axe central de sa campagne. En outre, entre les deux tours, elle a compris qu'elle pouvait s'appuyer sur un fort rejet du président sortant dans les

classes populaires, perçu comme le président des riches, déconnecté des vraies « gens ». Pour les électeurs de Marine Le Pen, les 72 % des Français qui n'ont pas voté pour le chef de l'État au premier tour sont contre lui, ils imaginent que leur candidate a toutes les chances d'emporter le duel cette fois-ci. D'autant plus que le débat d'entre les deux tours, catastrophique en 2017, s'est beaucoup mieux passé. Cependant, la crainte de voir Marine Le Pen élue présidente de la République a conduit une partie de l'électorat de Jean-Luc Mélenchon à voter, sans enthousiasme, pour Emmanuel Macron, même nombre d'entre eux ont préféré s'abstenir.

Les zones de force de Marine Le Pen restent les mêmes : le quart nord-est de la France métropolitaine, c'est-à-dire les régions désindustrialisées depuis les années 1980, souvent en déficit démographique, où les essais de reconversion et les tentatives de création d'emplois sont rarement des réussites (voir l'article de M. Bailoni). Elle recueille 39 % des suffrages exprimés dans l'Aisne et 38,6 % dans le Pas-de-Calais au premier tour, 56,7 % dans les Ardennes et 57 % en Haute-Marne au second tour. Deuxième zone de force : le sud de la France, auquel se sont ajoutés plus récemment la Corse, et enfin la vallée de la Garonne qui est, depuis les années 1960, un territoire favorable¹. Dans ses zones de force, le RN poursuit son implantation et atteint désormais des communes jusqu'alors restées à l'écart comme dans les Pyrénées-Orientales (voir l'article de D. Giband).

Cette fois, elle progresse nettement à l'Ouest (+15,5 points en Bretagne, où les Gilets jaunes, très actifs, ont favorisé cette progression [voir l'article de T. Frinault]), dans le Massif central et enfin dans les territoires d'outre-mer, mais seulement au second tour (voir l'article de R. Monza), à l'exception de la Nouvelle-Calédonie où, à la suite du référendum qui a donné une majorité contre l'indépendance, les électeurs ont voté pour le président sortant (40,5 %).

Comme le montre S. Ronai dans son article, « dans les communes rurales, très peu ou peu denses souvent habitées par les catégories populaires éloignées des centres-villes, Marine Le Pen obtient 45 % des suffrages exprimés avec des succès grandissant en proportion inverse de la taille de la commune : en tête dans 15 % des villes de 50 000 à 100 000 habitants, 17 % dans celles de 20 000 à 50 000, 26 % de celles entre 10 000 et 20 000, mais dans 42 % des communes de 1 000 à 5 000 habitants et 57 % dans des villages de moins de 1 000 habitants. En nombre de voix, elle ne domine que d'une courte tête (51 %) dans ces petites localités très diverses mais si caractéristiques du très fin maillage communal français ». Ce sont toutes ces petites communes qui, sur la carte des candidats arrivés en tête à l'échelle de la commune,

1. En 1965, Jean-Louis Tixier-Vignancour, avocat de l'Organisation de l'armée secrète (OAS), y obtient son meilleur résultat, recueillant les voix des pieds-noirs arboriculteurs installés dans la vallée à leur départ d'Algérie.

colorent en marron (couleur classique du RN dans les médias) de vastes espaces du territoire national, accentuant encore l'idée de l'ampleur de la conquête électorale de Marine Le Pen. Cartographier des résultats électoraux n'est d'ailleurs pas simple si on se préoccupe de ce que la carte donne à voir au lecteur (voir l'article de M. Costil, S. Gittus-Pourrias et D. Papin). C'est pourquoi cette conquête électorale doit être mise à sa juste place. Pour améliorer son score, Marine Le Pen devra progresser dans l'électorat des villes importantes où la proportion de cadres et diplômés est nettement plus forte et qui, jusqu'à maintenant, reste hostile à l'extrême droite.

Zemmour, marchepied de Marine Le Pen

Alors que dans un premier temps Éric Zemmour, avec son parti Reconquête !, a paru être un dangereux concurrent pour Marine Le Pen, il lui a finalement servi de rabatteur et lui a permis d'élargir son électorat. La géographie du vote Zemmour montre clairement que son discours politique a su séduire la part de la bourgeoisie qui est conservatrice sur le plan social, libérale sur le plan économique et hostile à l'immigration maghrébine et subsaharienne (voir l'article de J. Fourquet). Éric Zemmour avait pour lui d'avoir été longtemps polémiste au *Figaro*, ce qui le rendait fréquentable aux yeux de cet électorat de droite, lecteur de ce quotidien, voire de ses ouvrages.

Au second tour, une fois le pas franchi du vote pour un candidat d'extrême droite, voter pour Marine Le Pen est ainsi devenu possible, d'autant plus qu'elle a su lisser son image et a banni les expressions provocatrices de son père. Le changement de nom du Front national pour le Rassemblement national en est une illustration.

Zemmour fut assurément déçu, voire vexé, par son piètre résultat, 7,06 % des suffrages exprimés alors que, quelques jours avant la déclaration de sa candidature le 30 novembre 2021, certains sondages le disaient pouvoir être qualifié pour le second tour, le créditant entre 15 et 18 % des intentions de vote, la multiplication des candidatures abaissant le seuil de suffrages nécessaires à la qualification. Il tenta bien de proposer une alliance à Marine Le Pen pour le second tour, sans doute en prévision d'un accord électoral pour les législatives, afin de s'assurer l'élection de quelques députés. Mais il n'eut pour toute réponse que le silence. Les défections de plusieurs des proches de Marine Le Pen partis rejoindre Zemmour (Nicolas Bay, Stéphane Ravier, Gilbert Collard, y compris sa nièce Marion Maréchal), et l'attitude méprisante de Zemmour à son égard avaient laissé des traces.

Aux élections législatives, l'échec des candidats du parti Reconquête ! s'est confirmé : aucun élu, pas même Zemmour, qui s'était présenté dans le Var sur la circonscription de Cogolin où il avait obtenu un bon résultat à la présidentielle.

Quel avenir pour le polémiste nationaliste et son parti ? Pour le moins incertain : les jeunes de Génération Z, efficaces sur les réseaux sociaux mais toujours au sein de réseaux qui partagent les mêmes idées que les leurs, risquent de se décourager, démobilisés par la défaite, et les 100 000 adhérents de se réduire comme peau de chagrin. En revanche, à Marine Le Pen de réussir à fidéliser cet électorat bourgeois réactionnaire pour continuer d'élargir son électorat.

La carte électorale des suffrages remportés par les deux finalistes de la présidentielle ressemble beaucoup à celle de 2017. Toutefois, la cartographie du candidat arrivé en tête à l'échelle de la commune masque le score de son adversaire qui peut parfois être voisin du sien. Les zones de force du président sortant restent identiques à celles de 2017 mais avec des scores moins élevés au bénéfice de Marine Le Pen. Ainsi, celle-ci progresse en Bretagne et dans un grand quart sud-ouest, terre de gauche où, il est vrai, sa marge de progression était beaucoup plus forte que dans le quart nord-est et où le mouvement des Gilets jaunes fut particulièrement actif. La nationalisation territoriale de son électorat est incontestable.

Les résultats de la gauche sont-ils le résultat d'une tactique réussie ou le début d'une stratégie gagnante ?

Transformer une défaite en victoire : le génial coup politique
de Jean-Luc Mélenchon

Sur la carte des résultats des candidats arrivés en tête au premier tour de l'élection présidentielle, le rouge du candidat Mélenchon n'occupe que peu d'espace comparé au jaune et au marron. Alors que seuls 421 420 voix séparent Jean-Luc Mélenchon de Marine Le Pen, la carte des communes où Jean-Luc Mélenchon est arrivé en tête est loin de couvrir des espaces aussi vastes que ceux couverts par Marine Le Pen. Là où il est le plus spatialement visible, c'est dans le sud de la France métropolitaine, hormis le littoral, territoire de Marine Le Pen, avec toutefois une exception, Marseille, où il arrive en tête avec plus de 40 % des suffrages exprimés. Jean-Luc Mélenchon est en tête dans nombre de communes des Alpes-de-Hautes-Provence, des Hautes-Alpes, de la Drôme, de l'Ardèche, du sud de la Lozère, des Cévennes, de l'Ariège et de la bordure occidentale du Massif central. Le centre de l'Île-de-France est son autre zone de force : Paris, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne.

Le vote en faveur de Jean-Luc Mélenchon est principalement urbain et plutôt dans les grandes villes, soit des zones très densément peuplées. Il y obtient des scores remarquables, parfois plus de 40 % des suffrages exprimés, comme

à Marseille, mais l'abstention y est très supérieure à la moyenne nationale. Aussi, rapportés aux inscrits, ces scores relativisent l'ampleur de la conquête du leader d'extrême gauche.

Notons sa faiblesse dans le quart nord-est de la France, région pourtant très touchée par la pauvreté avec d'anciens fiefs ouvriers, longtemps bastions communistes et socialistes qui votent désormais pour l'extrême droite ou s'abstiennent (voir plus bas) et qui ne croient plus aux lendemains qui chantent.

Et ce fut l'improbable union des gauches

Le soir même des résultats du second tour, Jean-Luc Mélenchon, déçu de n'avoir pu affronter le président sortant, appelait à un troisième tour et même à l'« élire » Premier ministre, formule pour le moins audacieuse puisque le Premier ministre est nommé par le président de la République. C'était une façon de prolonger le duel entre lui et Emmanuel Macron. Le coup politique surprend : comment transformer une défaite en une victoire en quelques semaines ? En bon tacticien politique, ayant acquis un grand savoir-faire au cours d'une longue et remarquable carrière politique au sein du Parti socialiste jusqu'en 2008, Jean-Luc Mélenchon a compris que son mouvement La France insoumise (LFI) pouvait tirer avantage des piètres résultats de la candidate socialiste Anne Hidalgo (1,7 % des suffrages exprimés) et du candidat écologiste Yannick Jadot (4,6 %). Humiliés et démoralisés, les responsables de ces deux partis craignaient de ne pouvoir constituer un groupe parlementaire (15 députés minimum), voire, pour EELV, de n'avoir une fois encore aucun député, ce qui représentait une réelle menace pour les finances de ces deux partis (non-remboursement des frais engagés pour la campagne présidentielle et très faible, voire absence de financement public pendant cinq ans, étant donné qu'il est proportionnel au nombre de députés). Le Parti communiste français (PCF) n'était pas en meilleure posture (2,3 % des suffrages exprimés), même si la campagne de Fabien Roussel avait un temps séduit une partie des électeurs (« une bonne viande, un bon fromage, un bon vin »...).

Le contexte était donc très favorable pour imposer à la « gauche » une union que Mélenchon lui-même avait refusée pour l'élection présidentielle, conscient qu'il n'obtiendrait pas d'en être le leader ou que si par extraordinaire c'était le cas, ce ne serait qu'en édulcorant son programme. Mais au soir du second tour de la présidentielle, le rapport de force à gauche a totalement changé. Avec 21,95 % des suffrages exprimés (15,83 % des inscrits, plus de 7,7 millions de voix, 700 000 de plus qu'en 2017), Jean-Luc Mélenchon est en mesure d'imposer son programme et ses conditions aux autres partis de gauche pris dans une attitude de sauve-qui-peut, c'est-à-dire souhaitant avant tout assurer l'existence des partis. Les accords

sont vite trouvés, au terme de quelques jours et nuits de négociations après que les autres partis de gauche ont accepté que la répartition des candidatures se fasse sur la base des résultats du premier tour de la présidentielle, autrement dit pour le plus grand bénéfice de LFI. Jean-Luc Mélenchon a mené les négociations avec une remarquable efficacité. Appliquant la stratégie des Horaces et des Curiaces², il a pris chaque force de gauche l'une après l'autre, en commençant par EELV, le sachant le plus ouvert à un accord puisque n'ayant aucun député sortant et étant financièrement très menacé. Une fois ce premier accord obtenu, il a négocié avec le représentant du PCF, élu de la Seine-Saint-Denis, très conscient de la force de LFI dans ce département et donc plus facilement enclin à trouver un accord. Il restait le PS, qui, se retrouvant sans allié, était contraint d'accepter cette union aux conditions de Jean-Luc Mélenchon, sinon il prenait le risque d'être celui qui rejetait l'union de la gauche, union que sa candidate Anne Hidalgo avait appelée de ses vœux. Habilement, Jean-Luc Mélenchon signait un accord spécifique avec chaque parti, moyen de lever les obstacles les plus difficiles avec chacun d'eux. En vérité qu'importe le contenu de l'Union pourvu qu'on en ait l'ivresse !

In fine, LFI se taillait la part lion : 350 candidatures sur 577 circonscriptions, 70 pour le PS, 100 pour EELV et 50 pour le PCF. Ajoutons quelques douloureuses humiliations supplémentaires pour les socialistes : aucun candidat Nupes/PS dans le Tarn, par exemple, terre de Jaurès et socialiste depuis toujours, ni en Corrèze, terre d'élection de François Hollande, deux seulement dans le Nord comme dans le Pas-de-Calais... dernières banderilles avant le coup fatal de la mort du Parti socialiste, objectif de Jean-Luc Mélenchon depuis son départ du parti en 2008 à la suite du congrès de Reims.

L'inattendue majorité relative

Les politologues affirmaient que depuis la réforme du quinquennat la victoire du parti présidentiel était assurée aux législatives, c'était sans compter sur la dynamique électorale que créait l'accord à gauche. Jean-Luc Mélenchon lançait une campagne d'affichage national avec son portrait en grand et le slogan « Mélenchon Premier ministre », campagne destinée à semer le doute sur une victoire facile des candidats de la majorité sortante et surtout à mobiliser son électorat de la présidentielle. Inversement, l'accord entre La République en marche (LREM) (Stéphane Guérini), Horizons (parti d'Édouard Philippe) et le Modem (François Bayrou) négocié par Richard Ferrand, proche parmi les proches d'Emmanuel

2. Combat légendaire où le survivant des trois frères romains Horaces attira les trois frères albaïns Curiaces pour les affronter l'un après l'autre et emporter la victoire.

Macron, apparaissait besogneux, sans enthousiasme, desservi qui plus est, lors de sa présentation à la presse, par les discours convenus des quatre chefs de file tous vêtus du même uniforme politique (costume et cravate bleus, chemise blanche), et où l'absence de femmes fut fortement remarquée, un accord d'appareil à l'ancienne en quelque sorte. En outre, le très modeste résultat de Valérie Pécresse (candidate LR) de 4,8 %, donne à croire que ce parti est moribond, ses forces vives ayant été absorbées pour une part par LREM et pour les plus à droite par l'inattendu candidat Éric Zemmour. Enfin, l'attente pendant plus d'un mois, durée inhabituelle, de la nomination de la Première ministre et de son gouvernement a alimenté les rumeurs sur les difficultés du président réélu à former son équipe gouvernementale. Le temps du doute, de l'incertitude semble s'installer : Jupiter aurait-il perdu sa martingale et la Nupes trouvé la sienne ?

Ni à droite ni à gauche on ne s'inquiétait du RN. Marine Le Pen, après une campagne électorale très longue commencée dès septembre 2021, prenait des vacances et gardait le silence. D'ailleurs, elle-même n'envisageait guère que soient élus plus de 15 députés, ce qui lui permettrait d'avoir un groupe à l'Assemblée. Sondages aidant, elle pensait pouvoir obtenir 60 députés : finalement, ce fut 89 ! Une performance car habituellement, les scores des candidats RN aux législatives sont toujours plus faibles que ceux de leur leader à la présidentielle.

Cependant, les sondeurs avaient prudemment annoncé qu'il leur était très difficile de prévoir le résultat des législatives, chaque circonscription étant en quelque sorte un cas singulier. Le soir du second tour, les surprises furent de taille : une majorité relative pour le camp du président (245 sièges : LREM, rebaptisé Renaissance !, 159 ; Modem 42 ; Horizons 28), 131 sièges pour la Nupes avec un réel succès pour LFI qui passe de 15 à 72 sièges et un succès moindre en revanche pour ses partenaires – 26 sièges pour le PS qui en avait 27 (31 *in fine* avec les dissidents socialistes et les apparentés), 23 pour EELV qui lui n'avait aucun élu dans la précédente Assemblée et 12 pour le PCF qui aura besoin d'alliés pour atteindre les 15 députés indispensables pour former un groupe politique –, enfin, un exploit pour le RN qui envoie 89³ députés à l'Assemblée nationale. La tripartition du paysage politique apparue à la présidentielle se confirme aux législatives avec un rapport de force politique inédit à l'Assemblée.

3. Résultats donnés le soir des élections, le nombre de sièges sera différent quelques jours plus tard, les élus ayant alors choisi à quel groupe ils se rattachaient.

Le grand chelem de LFI en Seine-Saint-Denis et après ?

Avec, dès le premier tour, deux élues en Seine-Saint-Denis et une troisième réélue à Paris, LFI annonçait la couleur : elle serait rouge dans le nord et l'est de Paris et en Seine-Saint-Denis. En effet, toutes les circonscriptions de ce département sont conquises par les candidats Nupes, y compris celle du député sortant UDI Jean-Christophe Lagarde (Bobigny, Drancy) : neuf députés LFI, deux députés PCF et un député PS.

Au temps de son hégémonie sur la gauche, le PS avait, élection après élection, affaibli le PCF, longtemps première force politique du département : avec la nette victoire des candidats Nupes/LFI tout est à refaire ou presque⁴. Toutefois, avec un taux d'abstention très élevé, jusqu'à plus de 60 %, l'assise de ces victoires est relative.

En effet, pour les conforter LFI doit réussir son implantation au niveau communal afin que la proximité avec les électeurs puisse conduire à les fidéliser (clientélisme municipal de bon aloi commun à toutes les forces politiques, présence sur le terrain). Rappelons que la longévité du PCF dans ce département s'explique non seulement par l'importance de l'électorat populaire mais aussi par la mise en place d'un contrôle politique efficace du territoire [Subra, 2016].

Les dirigeants de LFI ont sans doute cet objectif, mais en auront-ils les moyens (forces militantes sur le terrain) ? En effet, ce qui fut possible dans les années 1950 et suivantes l'est-il encore aujourd'hui ? La contestation du choix des candidats aux législatives n'a pas tardé. Tous ceux appartenant au premier cercle des très proches de J.-L. Mélenchon ont été jugés non représentatifs de la diversité des quartiers d'autant plus qu'ils ne résident pas toujours dans le département. Des militants issus de l'immigration maghrébine et subsaharienne (voir l'article de W. Serisier) affirment avoir été sacrifiés alors qu'ils s'estiment être les « vrais représentants » de la population dionysienne. Cet engagement politique, qui peut être vu comme le signe positif d'une volonté de participation à la vie de la nation, apparaît principalement motivé par une exigence de réparation des discriminations subies, héritage postcolonial compliqué (impossible ?) à faire disparaître, d'autant plus que la stratégie de groupes islamistes est de l'entretenir. La situation est d'autant plus compliquée qu'il existe un débat interne au sein de LFI sur la question de la laïcité et du communautarisme⁵.

4. À noter que les deux députées issues de la « diversité » n'ont pas été présentées par LFI. Il n'y avait eu jusqu'alors qu'un seul député issu de la diversité, Razzy Hammadi (PS), en 2012.

5. H. Mathoux, « Un groupe de militants radié de la France insoumise pour avoir organisé une réunion sur le communautarisme », Marianne.net, 28 novembre 2018.

La tâche des élus de La France insoumise ne sera pas facile, mais ils auront l'excuse de ne pouvoir agir comme ils le souhaiteraient car n'étant pas au pouvoir.

Par ailleurs, ces jeunes militants fâchés de n'avoir pas été choisis par les dirigeants de LFI ne représentent qu'une fraction de la population française d'origine maghrébine et subsaharienne du département. La plupart d'entre eux se comportent en fait comme les électeurs des quartiers où ils résident, forte abstention dans les grands ensembles, moindre dans les quartiers pavillonnaires avec un probable avantage pour les candidats de gauche sans s'interdire de voter à droite, voire à l'extrême droite et ce pour les mêmes raisons que les citoyens qui votent pour ces partis, lassés de l'insécurité et du climat de tension que font régner les trafiquants de drogue dans certains des quartiers où ils résident, comme on le constate aussi à Marseille.

Ainsi, au-delà du coup politique de J.-L. Mélenchon, la conquête de l'électorat des quartiers populaires des grandes villes et des banlieues peut être fragile. Est-ce là que le Rassemblement national fera porter ses efforts ?

Le PS, un parti moribond ou en survie : quel avenir pour la social-démocratie ?

1,75 % des suffrages exprimés pour Anne Hidalgo, candidate socialiste au premier tour de la présidentielle, score inimaginable même dans les pires scénarios. Si, à l'Assemblée nationale, la gauche unie avec 133 députés est loin devant le RN (89 députés) et revendique d'être le premier groupe d'opposition, elle n'en est pas moins divisée en quatre groupes politiques. Comme on l'a vu, le PS ne semble guère avoir profité de la dynamique de l'union de la gauche puisqu'il a le même nombre de députés que dans l'Assemblée précédente (31). Toutefois, selon certains observateurs, sans la dynamique de la Nupes son nombre de députés aurait été plus faible.

Comment, en dix ans, les socialistes sont-ils passés d'une position hégémonique, ou peu s'en faut, dans toutes les institutions à quelque niveau que ce soit – national, régional, départemental et local – à la stratégie de sauve-qui-peut du parti ?

En effet en 2012, François Hollande, ancien secrétaire national de ce parti, était élu président de la République, avec un score honorable (51,56 % des suffrages exprimés). Il était sorti vainqueur d'une primaire ouverte à tous qui avait été un incontestable succès (plus de 3,5 millions de participants), sa candidature ne pouvait donc être contestée. Les législatives qui suivaient son élection donnaient une majorité absolue aux socialistes. Puis, pour la première fois en 2012, les socialistes étaient, il est vrai brièvement, majoritaires au Sénat (130 sénateurs sur 178), et en 2010, avec leurs alliés principalement écologistes, ils étaient majoritaires dans 23 régions sur 26. Enfin, ils dirigeaient plusieurs métropoles : Paris, Lyon, Lille, Nantes, Toulouse, Clermont-Ferrand, Strasbourg...

Pourtant, très rapidement, la cote de popularité de François Hollande chute (55 % de satisfaits en juillet 2012, 35 % en janvier 2013 au moment de l'intervention de l'armée française au Mali) et elle atteint même un record d'impopularité avec 19 % de satisfaits en février 2014, il est même minoritaire chez les sympathisants socialistes (49 % lui font confiance). Cette impopularité doit sans doute beaucoup à son incapacité et à celle de son gouvernement à inverser la courbe du chômage qui reste constamment à la hausse (3,34 millions de chômeurs) alors que pendant sa campagne électorale François Hollande s'était engagé à ce qu'elle soit inversée à la fin de l'année 2013. Malgré son impopularité, lors de sa conférence de presse en janvier 2014, François Hollande affirme clairement son orientation sociale-démocrate, étant convaincu que la création des emplois dépend des patrons et de leurs investissements et non de l'État, autre façon de dire, comme Lionel Jospin en son temps, que l'État ne peut pas tout⁶. Mais cette orientation sociale-démocrate, le PS ne l'a jamais clairement assumée, les socialistes préfèrent d'ailleurs parler de « gauche de gouvernement » par opposition à la « gauche romantique » de Jean-Luc Mélenchon. À la gauche du parti, ils sont de plus en plus nombreux à lui demander de revenir à une politique plus sociale, délaissée pour porter d'autres revendications dites sociétales, pas toujours bien comprises des milieux populaires.

Au vu des résultats des élections municipales de mars 2014, ils avaient raison. En effet, toute la presse parle de déroute socialiste : le PS perd Toulouse, Reims, Tourcoing, Roubaix, Limoges, à gauche depuis 1912 !, Grenoble, où le candidat écologiste allié au Parti de gauche (futur LFI) prend la mairie aux socialistes. Paris sauve l'honneur avec l'élection d'Anne Hidalgo qui succède à Bertrand Delanoë.

La droite, elle, prend sa revanche sur 2008 où elle avait perdu 118 municipalités au profit du PS et le FN gagne dix villes, principalement dans le Sud (Fréjus, Béziers, Beaucaire...), Villers-Cotterêts dans l'Aisne et Hénin-Beaumont dans le Pas-de-Calais, conquise dès le premier tour.

Après cette déroute, la gauche du parti, les fameux frondeurs, accroît fortement ses critiques envers la politique de François Hollande, attaqué désormais autant par la gauche que par la droite. Les critiques sont d'autant plus vives que Hollande, décidé à réussir l'inversion de la courbe du chômage, prend des mesures en faveur des entreprises (notamment le CICE, crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi) en pratiquant une « politique de l'offre » peu lisible par son électorat habitué plutôt à des mesures favorisant la demande. De plus, les réformes de libéralisation de l'économie (loi dite Macron du 6 août 2015 « pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques ») et du marché du travail (loi dite El Khomri

6. Le Conseil constitutionnel le lui avait d'ailleurs rappelé en censurant une partie de la loi Florange sur la reprise par l'État de sites industriels estimés rentables.

du 8 août 2016 « relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels ») ont été engagées en fin de mandat, à contretemps politique pour la gauche. Et l'inversion tant attendue de la courbe du chômage n'a commencé qu'en 2016.

C'est d'ailleurs son successeur Emmanuel Macron qui en a profité, lui ayant réellement la confiance du patronat. Pendant le premier mandat d'Emmanuel Macron, les 31 députés socialistes se placent fermement dans l'opposition au président, en concurrence avec les députés Républicains plus nombreux et ceux de LFI plus offensifs et qui, avec seulement 15 députés, se font beaucoup plus entendre. L'opposition socialiste peut paraître peu crédible dans la mesure où Macron poursuit la politique de son prédécesseur dans de nombreux domaines, sauf au plan fiscal.

En 2017, en votant pour Emmanuel Macron dès le premier tour, nombre d'électeurs socialistes ont choisi un candidat qui leur semblait social-démocrate (n'avait-il pas été ministre d'un gouvernement socialiste ?), qui plus est farouche défenseur de l'Union européenne. Le choix était d'autant plus facile qu'ils n'étaient guère convaincus des capacités de Benoît Hamon à exercer la fonction de président de la République. En outre, ils n'avaient aucune envie de voir Jean-Luc Mélenchon représenter la gauche au second tour et d'être peut-être contraints de voter pour lui en cas de duel avec Marine Le Pen. Voter pour Emmanuel Macron au premier tour, c'était augmenter ses chances de le voir présent au second tour.

Les élections municipales de 2020 qui ont eu lieu en pleine pandémie (premier tour en mars, second tour en juin) ne furent assurément pas un succès pour les candidats macronistes, mais elles n'ont rien eu de rassurant pour le PS avec la perte de plusieurs métropoles conquises par les écologistes. En revanche, Anne Hidalgo, grâce à l'alliance avec EELV au second tour, réussissait à se faire réélire à Paris. Le résultat des régionales de 2021 a pu donner à penser que la solide implantation des présidents socialistes tenait bon et qu'elle serait une force sur laquelle le parti pourrait s'appuyer. En fait, on constate qu'il existe désormais un découplage entre partis dominants à l'élection présidentielle (LREM, RN, LFI) et ceux dominants aux élections locales (LR, PS). S'agit-il d'un changement majeur dans la vie politique française ou d'une anomalie qui pourrait ne pas perdurer aux prochaines échéances électorales ?

Et maintenant ? LFI est bien installée à la tête de la Nupes et les socialistes, dont le premier d'entre eux, Olivier Faure, auront bien du mal à faire entendre leur singularité politique. Pour ceux partisans d'une politique sociale-démocrate, il leur sera difficile de s'opposer frontalement à la politique du gouvernement qui, dans nombre de domaines (éducation, santé, défense, politique européenne), est proche de celle qu'ils feraient s'ils étaient au pouvoir et, pour les plus radicaux, ils seront toujours moins offensifs que les députés LFI.

L'angoisse climatique et les exigences identitaires actuelles rendent-elles impossible une gestion centriste de gauche ?

La hausse de l'abstention met-elle en danger la démocratie représentative ?

Une fois encore, l'abstention a été proche de battre ses records tant à l'élection présidentielle – 26,3 % des inscrits au premier tour (28,4 en 2002), 28 % au second (31 % en 1969) – qu'aux élections législatives – premier tour 52,49 %, second tour 53,77 %, avec un record en Seine-Saint-Denis de 63,39 %. Le taux d'abstention est devenu à chaque élection l'objet de commentaires de responsables politiques, de politologues, de journalistes qui traduisent l'inquiétude de sa montée constante⁷, même si elle reste plus faible à la présidentielle, considérée comme l'« élection reine », et aux municipales, du fait de l'attachement des Français à leur commune et à leur maire, personnalité politique préférée des Français. En revanche, l'abstention est massive aux élections régionales (66 % en 2021, il est vrai en période de pandémie de Covid-19, elle atteignait 53,6 % en 2010), départementales et européennes.

Rappelons que la hausse de l'abstention est un phénomène commun aux démocraties occidentales. Ses causes sont multiples : affaiblissement du lien partisan qui engendre une plus grande mobilité et volatilité des électeurs, une plus grande perplexité et indécision du choix, une perte de confiance envers les personnalités comme envers les institutions politiques, une moindre perception des enjeux de l'élection, ou encore l'utilisation de l'abstention à des fins protestataires [Muxel, 2005].

Cependant, cette hausse est plus ou moins forte selon les pays européens. Elle est très faible en Belgique et au Luxembourg (environ 10 %) où le vote est obligatoire, mais bien qu'il le soit aussi en Grèce, l'abstention y a atteint 49 % aux élections nationales de 2019. Elle est globalement plus faible dans les pays du nord de l'Europe – autour de 20 % – que dans ceux du sud – entre 40 et 60 %. Quant aux pays de l'Europe de l'Est, l'abstention atteint des records avec des taux entre 60 et 70 %⁸.

En Allemagne, le vote par anticipation (on peut voter près d'un mois en amont du jour du vote directement en mairie) et par correspondance instauré en 1957 pour les malades ou les électeurs en vacances est désormais possible pour tous

7. Abstention aux élections législatives : autour de 40 % en 2007, de 42 % en 2012 et de 51 % en 2017.

8. V. Ledroit, « L'abstention aux élections dans les États membres de l'Union européenne », *Toute l'Europe*, 30 mars 2022.

sans justification. Environ 30 % des votants⁹ l'utilisent alors qu'il est interdit en France depuis 1975 par crainte des fraudes – c'est d'ailleurs pour la même raison que le vote électronique n'est pas autorisé –, il lui a été préféré le vote par procuration. Mais cette procédure est beaucoup plus compliquée, même si des mesures sont prises pour la rendre plus facile que le vote par anticipation où il suffit de télécharger un formulaire et de le déposer dans une mairie.

En France, la hausse de l'abstention amorcée au début des années 1980 intéresse depuis longtemps les chercheurs [Braconnier et Dormagen, 2007 ; Muxel, 2005]. Deux constatations : les jeunes (18-25 ans) s'abstiennent beaucoup plus que les personnes âgées (+ de 70 ans) et les milieux populaires s'abstiennent beaucoup plus que les milieux aisés (+ de 3 500 euros de revenus mensuels)¹⁰, ce qui fait dire à certains que ce sont les vieux aisés qui paradoxalement décident du futur de la France.

Au-delà des facteurs communs aux démocraties occidentales, il existe en France des facteurs spécifiques. Ainsi, le régime semi-présidentiel pousse à la mobilisation à l'élection présidentielle et inversement favorise la démobilisation aux élections législatives, surtout depuis que celles-ci suivent l'élection présidentielle car elles donnent, du moins jusqu'en 2022, la majorité absolue au parti présidentiel, transformant l'Assemblée nationale plus en chambre d'enregistrement qu'en lieu de contre-pouvoir. Il se peut que la configuration politique de l'Assemblée nationale élue en 2022 redonne quelque intérêt à la vie parlementaire et au débat politique, ce qui pourrait avoir pour conséquence de mobiliser plus d'électeurs aux prochaines législatives.

Selon Céline Braconnier, « la “mal-inscription” sur les listes électorales affecte 15 % des inscrits, et plus d'un tiers des 25-35 ans, et continue d'alimenter mécaniquement l'abstention des étudiants comme des jeunes cadres, catégories particulièrement mobiles géographiquement et plutôt sociologiquement prédisposées à voter quand elles peuvent le faire aisément. Supprimer cette étape de l'inscription préalable à l'exercice du droit de vote – que la France est un des seuls grands pays démocratiques à continuer d'imposer à ses citoyens – aurait pour effet de faciliter la participation de plus de 7 millions d'électeurs et de réintroduire plus de 5 millions de non-inscrits dans la population électorale¹¹ ».

On peut aussi envisager une autre cause plus géopolitique à cette montée de l'abstention dans les milieux populaires : la brutale et inattendue disparition de

9. L. André, « Allemagne : le vote par correspondance, premier vainqueur des législatives », L'Opinion.fr, 23 septembre 2021.

10. Ipsos, « Qui a voté quoi ? La sociologie de l'électorat », 12 juin 2022.

11. C. Braconnier, « Les records d'abstention montrent que le pays légal n'a plus rien à voir avec le pays réel », LeMonde.fr, 23 juin 2021.

l'Union soviétique. Elle a sans doute eu des conséquences plus importantes en France qu'ailleurs en Europe sur la participation électorale. En effet, l'aura du communisme y a perduré plus longtemps grâce au Parti communiste, resté une force politique conséquente jusque dans les années 1980, affaiblie selon certains par le machiavélisme mitterrandien¹². Aussi l'effondrement du communisme a-t-il pu être douloureusement ressenti par l'électorat très fidèle au parti et qui, désillusionné ou désemparé, s'est éloigné des urnes. Et ce d'autant plus que la désindustrialisation massive à partir des années 1980 a accéléré la déstructuration de la société ouvrière. La fermeture des usines et des mines, lieu de socialisation politique par le biais du syndicalisme et des batailles à mener contre le patronat, a éloigné les ouvriers de la vie politique et syndicale. Autrefois, les jours d'élection étaient des moments presque festifs, pendant lesquels tout le quartier, le coron ou la cité allaient voter pour le candidat de gauche communiste ou socialiste sans se poser de question. Il arrivait dans quelques communes qu'il n'y ait même pas de candidat de droite tellement la victoire paraissait impossible [Giblin, 2005]. Or, désormais, il faut choisir son candidat sans l'aide du représentant du parti ou du syndicat et sans vraiment espérer que le vote change quoi que ce soit dans la vie de chacun. On sait que les lendemains ne chanteront pas.

En outre, le chômage de masse des jeunes, de dix-huit ans jusqu'à la trentaine, a aussi contribué à éloigner cet électorat des urnes. N'étant pas insérés dans la vie, sans véritable autonomie, ils ne se sentent pas concernés par la vie politique : gauche ou droite au pouvoir, qu'est-ce que ça change ?

C'est pourquoi dans les régions autrefois très industrialisées, peu attractives, sans réel dynamisme économique, le taux d'abstention est élevé (un grand quart nord et est de la France). Il l'est aussi sur le littoral méditerranéen et en Corse pour des raisons différentes. En Corse, l'abstention varie plus encore qu'ailleurs avec l'élection, comme le montre l'article de J. Martinetti. En effet, il semble que l'électorat corse dissocie le vote local du vote national, comme s'il n'y avait plus vraiment de lien entre les deux. Ainsi, Marine Le Pen arrive en tête en Corse, mais avec une forte abstention alors qu'aux élections régionales ce même électorat se mobilise pour des candidats corses nationalistes, qu'ils soient indépendantistes ou autonomistes, dont le projet politique est à l'opposé de celui de Marine Le Pen.

Pour le littoral méditerranéen, la forte abstention s'explique par la présence de nombreux jeunes issus de l'immigration qui appartiennent à des milieux défavorisés, deux des causes majeures de l'abstention. Ainsi, dans la 7^e circonscription

12. En vérité, le désistement systématique en faveur du candidat de gauche le mieux placé quelle que soit l'élection, a permis au Parti communiste de faire élire confortablement ses candidats, et de se renforcer dans ses bastions et ainsi de préserver dans la durée nombre d'élus : députés, conseillers départementaux, maires.

des Bouches-du-Rhône (qui correspond aux arrondissements 15 et 16 de Marseille où se trouvent nombre de cités des quartiers Nord), le taux d'abstention atteint 72,20% (voir l'article de S. Manternach).

Pour certains, ces taux d'abstention très élevés remettent en cause la légitimité des élus. Ainsi, dans la 7^e circonscription de Marseille qui compte 67 119 inscrits, au second tour des législatives, la Nupes arrive en tête avec seulement 6 904 voix, soit un peu plus de 10% des inscrits, et le RN deuxième avec 4 226 voix, à peine plus de 5% des inscrits. Bien sûr, seuls comptent les suffrages exprimés pour l'élection, mais l'assise électorale de nombre de députés, principalement ceux issus des circonscriptions où les populations défavorisées sont nombreuses et plus fragiles, est bien réduite : peuvent-ils vraiment se considérer comme les représentants de l'ensemble de la population de leur circonscription ?

Conclusion

Marine Le Pen et le Rassemblement national sont les grands gagnants de ce cycle électoral. Sans doute ces succès sont-ils aussi dus à un contexte particulier, le très fort rejet du président de la République dans les couches populaires de l'électorat, tant à droite qu'à gauche. Marine Le Pen et les candidats du Rassemblement national en ont plus bénéficié que Jean-Luc Mélenchon et les candidats Nupes/LFI. En effet, LFI et le RN font l'un et l'autre une large place aux mesures sociales, mais leur approche de l'insécurité et de l'immigration est à l'opposé. Si l'électorat jeune et diplômé du centre des grandes agglomérations et celui issu de l'immigration qui vit dans les cités et grands ensembles de ces mêmes agglomérations ont voté largement pour la gauche, il n'en a pas été de même pour l'électorat populaire qui vit à proximité de ces mêmes quartiers ou en lointaine périphérie dans des zones faiblement peuplées et qui sont en demande de plus de sécurité et d'un contrôle de l'immigration, deux thèmes importants du programme du Rassemblement national et totalement absent de celui de LFI. Dans cinq ans, où en sera la vie politique et démocratique ? Emmanuel Macron ne pouvant se représenter, le candidat de sa famille politique qui tentera de lui succéder ne fera sans doute pas l'objet d'un rejet aussi puissant. En outre, la majorité relative de la coalition présidentielle aura-t-elle résisté et réussi à construire des compromis ? Sûrement avec la droite, mais qu'en sera-t-il à gauche ? La Nupes tiendra-t-elle son pari de l'opposition intransigeante ou se divisera-t-elle selon les projets de loi, comme sur la transition énergétique, qui, bien que sûrement jugés insuffisants, seront votés pour permettre d'avancer comme l'ont fait les sénateurs démocrates radicaux aux États-Unis ?

Ce second mandat d'Emmanuel Macron commence dans un climat de défiance et dans un contexte économique délicat du fait de l'inflation qui rogne le pouvoir

d'achat des plus défavorisés. Le gouvernement, se souvenant de la crise des Gilets jaunes amorcée avec l'augmentation du prix de l'essence (et la limitation de vitesse sur les départementales à 80 km/h ; dans près de la moitié des départements, le conseil départemental a décidé de revenir pour partie ou intégralement aux 90 km/h...), prend dès juillet des mesures pour calmer la grogne des Français qui peut vite prendre une tournure plus violente dans des manifestations mal contrôlées.

La pandémie a révélé au grand jour la dépendance de la France à certains produits, y compris pour un médicament aussi massivement consommé que le paracétamol. Aussi, désormais, y a-t-il unanimité dans la classe politique pour réindustrialiser le pays et assurer son indépendance dans certains domaines jugés essentiels. C'est plus facile à dire qu'à faire (voir l'article de A. Voy-Gillis).

La catastrophe annoncée aux urgences hospitalières ne s'est pas (encore) produite, l'épidémie de Covid semble maîtrisée et la mobilisation des anti-vaccins est retombée. L'été est plus calme qu'en 2021. En revanche, les nombreux incendies sont le signe d'une accélération du réchauffement climatique que plus grand monde ne sous-estime désormais. La sobriété, prônée par les écologistes depuis de longues années, est recommandée à tous, y compris les plus pauvres, bien qu'ils soient déjà de fait dans la sobriété de leurs déplacements et de leur consommation alimentaire.

Y aura-t-il assez d'énergie à un prix abordable cet hiver ? Les sanctions prises contre la Russie à la suite de son invasion de l'Ukraine ont bouleversé les marchés du pétrole et du gaz. Les Français accepteront-ils d'en supporter la conséquence, c'est-à-dire une forte hausse des prix de l'énergie ? Le gouvernement arrivera-t-il à protéger les plus défavorisés en imposant plus fortement les plus aisés au nom de la défense de l'Ukraine et de ses citoyens qui se battent pour leur liberté et la défense de leur territoire ? Les valeurs prendront-elles le pas sur le confort, donnant ainsi tort à Poutine qui voit l'Europe comme une civilisation décadente alors qu'il est convaincu de la forte résilience des Russes dans les situations difficiles ?

L'unité des vingt-sept résistera-t-elle aux difficultés que chaque État devra affronter ? La solidarité dont ils ont su faire preuve lors de la pandémie de Covid sera-t-elle identique pour gérer les pénuries d'énergie ?

Autant d'incertitudes qui pèsent sur les débuts du second quinquennat d'Emmanuel Macron.

Bibliographie

- BRACONNIER C. et DORMAGEN J.-Y. (2007), *La Démocratie de l'abstention. Aux origines de la démobilisation électorale en milieux populaires*, Paris, Folio, Poche.
- GIBLIN B. (dir.) (2005), *Nouvelle géopolitique des régions françaises*, Paris, Fayard.
- GIBLIN B. (2014), « De l'efficacité de la géopolitique électorale », *Hérodote*, n° 154.
- MUXEL A. (2005), « Le développement de l'abstention dans les pays européens : vers quelle démocratie ? », *Kansai University Review of Law and Politics*, n° 26, p. 45-51.
- SUBRA P. (2016), *Géopolitique locale*, Paris, Armand Colin.